

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUILLET 2019**

***Présents** : Nathalie CUOZZO, Didier BROS, Alain JUNG, Hervé SAUVAIRE, Frédéric WISNIEWSKI, Rudolph BERETTA, Magali GUEIDAN, Stéphanie BUA et Didier MELLAREDE.*

***Absents excusés** : Guillaume HUGUES*

Date de la convocation : 11 juillet 2019

La séance est ouverte à 19 heures, sous la présidence de Nathalie CUOZZO, 1ère adjointe, pour le maire empêché, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 7 juin 2019 et nous avons procédé aux signatures sur le dernier procès-verbal.

Est nommée secrétaire de séance, Stéphanie BUA

Nathalie CUOZZO donne lecture de l'ordre du jour :

- Délibération demande de subvention Aire de jeux*
- Délibération suppression de 16 trésoreries dans le Gard*
- Questions diverses*

Délibération demande de subvention Aire de jeux

Madame la première adjointe fait part des 4 devis proposés pour l'aménagement de l'Aire de jeux. Après discussion, le conseil municipal choisit le devis le moins onéreux de Techni Pro, et décide d'implanter l'aire de jeux à l'entrée du lotissement « Cœur du village »(8 conseillers pour l'emplacement et 1 conseiller contre). Les dossiers de demande de subvention vont être déposés avant le 31 juillet prochain, en fonction du devis sélectionné, auprès de la région Occitanie et des fonds européens.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération suppression de 16 trésoreries dans le Gard

Madame la première adjointe présente le projet de la DDFIP concernant la suppression de 16 trésoreries dans le Gard, dont celle de Saint-Chartes. Après discussion, le conseil municipal se prononce contre la réforme de cette réforme.

Pour : 0 Contre : 7 Abstention : 2
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Questions diverses

- Eclairage public sur le chemin des Lens : à étudier*
- Déplacement du panneau Crespian route de Cannes : sera réalisé courant août/septembre*
- Passage piétons et panneau « traversée enfants » à l'entrée du terrain multisports : à envisager*
- Vitesse sur le chemin des Carrierasses : convoquer les administrés concernés et imprudents*
- Pose d'un Stop chemin des Faïsses : demander un devis*
- Problème de parking dans plusieurs endroits du village : à étudier*

TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE SONT CONSULTABLES EN MAIRIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures

La 1^{ère} adjointe,

le conseil municipal,

